



19-12-2023

Conditions particulières pour interventions de service après-vente en régie

1. Généralités

Les présentes conditions particulières prévalent sur les 'conditions générales de vente' et 'conditions générales de service' de Germond qui font partie intégrante de ces conditions.

2. Périodes d'intervention

Les heures de travail de Germond s'entendent, les jours ouvrés, **de 8h à 12h** et de **13h à 17h**, de lundi à vendredi.

Pour planifier un technicien, on a besoin d'une demande de service par notre site web : www.germond.be. Vous cliquez sur Helpdesk – demande de service. Il n'est pas possible d'enregistrer des interventions sans ce formulaire.

3. Prix horaire

Le prix sont valables à partir de **1/1/24**.

Les interventions exécutées en vos locaux pendant les heures de travail de Germond, vous seront portées en compte:

Tarifs horaires (heures de travail et de déplacement)	
Intervention machine conventionnelle	100 €/H
Intervention machine CNC / technicien spécialisé	115 €/H
Tarif horaire spécialisation	
Prestations CNC spécialisation	121 €/H
Formation	
Tarif pour formation	121 €/H
Coûts de déplacement	
Déplacement	Les heures de déplacement effectives seront facturées avec un montant maximum de 342 € par jour (kilomètres y compris) Ceci n'est que valable pour machines achetées chez Germond.
Kilomètres de déplacement	0,98 €/km (Le nombre de kilomètres réel sera facturé)



4. Contacter le service après-vente :

Veuillez utiliser les canaux ci-dessous pour toute question relative au service après-vente ou aux pièces détachées.

- Service : service@germond.be
- Pièces détachées : parts@germond.be

Les demandes transmises par d'autres canaux ne seront pas enregistrées.

5. Pièces de rechange

Si la réparation peut être faite pendant la première intervention, toutes les pièces de rechange utilisées seront mentionnées sur la fiche d'intervention. Cette fiche, signée par le client, sera considérée comme le bon de livraison de ces pièces de rechange. Sur demande du client, les prix de ces pièces de rechange peuvent être confirmés préalable à la facturation.

Le prix et le délai des pièces de rechange pas en stock seront confirmés au client. Une commande officielle de ces pièces est nécessaire avant que l'intervention suivante puisse être planifiée.

Les pièces de rechange montées ne seront pas reprises, à condition d'une autorisation explicite de Germond.

Germond tend à une réparation vite et à un taux d'intervention minimal. Néanmoins, le nombre exact ne peut pas être garanti d'avance. Toutes les interventions seront facturées, y-inclus la première intervention. Des problèmes ou des disputes en ce qui concerne l'intervention doivent être annoncés par écrit à Germond au plus tard 3 jours après l'intervention en question.

Les pièces de rechange seront facturées au prix actuel du moment de l'installation.

Réparations à des machines, achetées des tiers, seront exécutées, sous réserve du développement de la planification actuelle. Nous donnons priorité aux réparations des machines achetées chez Germond.

Les pièces de rechange nécessaires pour une intervention sur une machine achetée des tiers, doivent être livrées par le client.

6. Machines ne faisant pas partie de notre gamme

Désormais, nous n'interviendrons que sur les machines achetées chez Germond nv et sur les machines dont nous sommes concessionnaires exclusifs.

7. Condition de paiement

Facturation : après exécution des travaux
Paiement : 8 jours après date de facturation